



**Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du club**

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du club qui se tiendra le :

**SAMEDI 15 DECEMBRE 2018 à 11H00**

**Dans le Club House de la salle de tennis - Parc Signa à Maromme La Maine (76150)**

**Ordre du jour :**

- Rapport moral
- Renouvellement du Comité de Direction
- Election du Bureau
- Rapport financier et approbation des comptes
- Vote du budget prévisionnel
- Bilan sportif
- Questions diverses

Cette Assemblée sera suivie d'un cocktail.

Par ailleurs, conformément à l'article 7 des statuts de l'Association, nous vous rappelons qu'est éligible au Comité de Direction toute personne, sans condition de nationalité, âgée de dix-huit ans au moins au jour de l'élection, membre de l'Association depuis plus de six mois.

Les candidatures à l'élection au Comité de Direction sont recevables au plus tard cinq jours avant l'Assemblée Générale.

Toute personne souhaitant intégrer le Comité de Direction devra donc faire parvenir sa candidature au Bureau du club au plus tard le 10 décembre 2018.

En espérant vous retrouver à cette occasion, nous vous prions de croire en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

**Frédéric BAGOT**  
Président du Maromme Tennis Club